

---

## Ouverture de l'eau, poteaux, valves d'eau, prises électriques, compteurs Hydro-Québec et embarcations

---

De CA SCCLV <ca.campinglacvert@gmail.com>

Date Lun 2026-05-04 18:44



[Site Web du SCCLV](#)

Bonjour à tous les membres du SCCLV,

C'est très plaisant de revoir tout le monde après un hiver particulièrement long. Bonne nouvelle! Nous avons procédé ce matin à l'ouverture de l'eau dans le secteur 3-saisons, et tout s'est très bien déroulé!

Alors que vous poursuivez vos préparatifs pour la saison, voici quelques renseignements utiles à garder en tête.

### Poteaux, valves d'eau, prises électriques et compteur Hydro-Québec

- Conformément aux règles du SCCLV, à titre de propriétaire, vous êtes responsable de coordonner les réparations ou le remplacement de ces éléments. Vous êtes également responsables de tous les dommages que ces travaux pourraient entraîner aux installations d'eau et d'égouts.
- **Un électricien certifié doit faire le remplacement ou la réparation de prises électriques.** Alors que ces travaux ne demandent pas de permis de la Municipalité, vous devez en aviser le CA au [ca.campinglacvert@gmail.com](mailto:ca.campinglacvert@gmail.com).
- Les réparations aux compteurs électriques doivent être effectuées par Hydro-Québec.
- Tous les détails se trouvent sous **Règlements** et **Électricité Hydro-Québec** sur le site Web (lien dans l'en-tête).

### Embarcations

- Avant de mettre votre embarcation à l'eau ou sur un support, assurez-vous qu'elle est identifiée avec votre numéro de lot.

Au plaisir de vous revoir et bon retour dans notre petit paradis!

=====  
CA, SCCLV



Sans virus. [www.avg.com](http://www.avg.com)